

ASSOCIATIONS

Club des aînés ruraux

Réunion du club, à la salle des fêtes, tous les jeudis après-midi, dès que la situation le permettra, pour divers jeux (belote, loto, ...). Assemblée générale prévue le vendredi 14 janvier à 14h à la salle des fêtes.

Contact : Régine Beq 05 53 68 81 28

Loisirs et bien être - Les veillées d'antan, yoga

Les veillées sont ouvertes à toutes les générations. Vous êtes chaleureusement conviés à partager votre panier repas et vos souvenirs.

Prochaines rencontres voir ci-contre. Ambiance festive et danses traditionnelles à la salle des fêtes à partir de 19h, n'oubliez pas vos couverts, assiettes, verre, votre sourire et votre bonne humeur.

Le yoga à lieu tous les jeudis soir à 19h à la salle des fêtes, hors vacances scolaires. Contact : Maryse Debot 06 72 90 89 34



Comité des fêtes



Encore une année bien morose, mais dès que la situation le permettra nous reprendrons nos activités. Soirées théâtre, spectacles, randonnées, repas à thèmes ...

Assemblée générale le 06 mars, 10h30 à la salle des fêtes, suivi du verre de l'amitié.

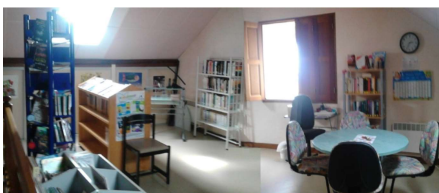
Contact : Yannick Carré 06 42 38 89 96

Parents d'élèves APE du RPI

Spectacles, loto, marché de Noël, fête des écoles...

Contact : Fabien Missud 06 16 19 32 01 / Facebook : Ape-Rpi-47340

Bibliothèque, salle de la mairie.



De nombreux livres pour enfants, BD, romans et autres ouvrages à emprunter ou à consulter, vous attendent, tous les lundis de 16h30 (sortie des écoles) à 17h30. Le choix est régulièrement renouvelé en cours d'année afin de satisfaire le plus grand nombre de lecteurs. Jackie et Claudie vous souhaitent bonne lecture à tous. Contact : 06 74 42 09 35

Toutes les équipes vous souhaitent une très belle année 2022 : santé, bonheur et joie partagée avec celles et ceux qui vous sont chers. Et surtout prenez grand soin de vous et de vos familles.

Castella Infos Locales



Janvier 2022 - N°:11

Le mot de Madame le Maire



L'année 2021 n'aura pas été très différente de 2020. Deux mots la résumant : Covid et vaccins. Fin 2020, nous étions sous couvre-feu, nous n'étions pas vaccinés et nous en étions à la 2ème vague. Aujourd'hui, plus de couvre-feu ni de confinement, mais un pass sanitaire, une première, puis une seconde et maintenant une 3ème dose de vaccin, pour les aînés, pour les moins âgés, puis pour les enfants à partir de 2022, pour en être malgré tout à la 5ème vague.

Les augmentations du gaz, des carburants et autre n'ont fait que rajouter de la morosité à celle déjà bien présente. Cependant, en ce qui concerne la commune, nous avons essayé de garder le moral malgré la situation sanitaire et l'évènement dramatique que nous avons connu avec le décès de « Josy », notre conseillère municipale très impliquée dans la vie de la commune.

Malgré le vide qu'elle a laissé et, sans la remplacer, nous avons continué à gérer la commune avec autant de volonté. La mise en place du nouveau jeu dans la cour d'école sur un sol sécurisé a fait la joie de tous les enfants.

Cinq nouvelles bornes incendie ont été installées. Restera 3 bâches souples à poser et notre défense incendie sera complète.

Nous avons changé la guirlande lumineuse de Noël et enfin d'ici peu, nous devrions voir la fin des travaux de l'extension de la salle des fêtes.

Pour 2022, hormis les bâches incendie, nous réviserons notre Plan communal de Sauvegarde puisqu'il doit être revu régulièrement et nous rajeunirons les murs des bâtiments communaux en remplaçant les façades bois par du bardage trespas, coloré dans la cour d'école et plus soft sur les bâtiments communaux. Les peintures seront refaites.

Restera pour les années à venir, le gros chantier des bornes enterrées avant la mise en place de la redevance incitative. Et enfin, 2 nouvelles élections pour 2022 : les présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et les législatives le 12 et 19 juin 2022.

En espérant toujours que les jours meilleurs soient pour l'année qui arrive, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons à vous et à votre entourage, une très bonne année 2022.

Corine BARTHEROTTE

Nos actions

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Au mois de juillet de cette année, ont débuté les travaux d'aménagement de la cour de l'école. Un module de jeu coloré et sécurisé a été posé sur un sol amortissant lui aussi en couleur permettant aux enfants de pouvoir y jouer à toutes saisons. Un banc a également été placé sur cette aire de jeux. A la rentrée, les enfants étaient enthousiasmés de retrouver leur école et surtout d'inaugurer ces nouveaux jeux qui ont fait l'unanimité.



RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable ont été conduits pendant 4 mois. La zone de travaux s'étendait du bourg de CASTELLA jusqu'au lieu-dit Touyre, le long de la RD212 jusqu'au lieu-dit Monleau ainsi que route de Cambeneuve.

Les travaux comprenaient le renouvellement des canalisations principales mais également le renouvellement de la partie publique des riverains concernés.

La commune a profité de ce chantier pour continuer son plan de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) en posant :



- Trois nouvelles bornes incendie le long de la départementale 212 (aux Lieux-dits Touyre, Las Bruguettes, La Truffe)
- Une autre au lieu-dit Assau sur la route de Laugnac
- Une cinquième posée en 2020 au lieu-dit Mestre Vidal route d'Agen.

Pour terminer le plan de DECI, la prochaine étape sera la pose de trois citernes souples de 30 m3 de réserve d'eau.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Inscription obligatoire
du mardi au vendredi de 9h à 12h

au 0801 90 21 82*
*(numéro gratuit)



La collecte des encombrants en porte à porte est réservée aux objets volumineux ou lourds qui ne peuvent être transportés dans une voiture personnelle. Pour le reste, il convient de se rendre dans l'une des 4 déchetteries qui sont ouvertes.

Laroque Timbaut, du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Villeneuve-sur-Lot, Le Lédar et Sainte-Livrade-sur-Lot, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

VÉGÉTAUX : BROUAGE GRATUIT DANS LA COMMUNE

CALENDRIER DE BROUAGE 1er semestre 2022 - Parking salle des fêtes

vendredi 21 janvier 2022 vendredi 22 avril 2022

jeudi 10 février 2022 mardi 24 mai 2022

vendredi 18 mars 2022 jeudi 23 juin 2022



Chacun pourra repartir avec les copeaux générés par son dépôt.

Perspectives 2022



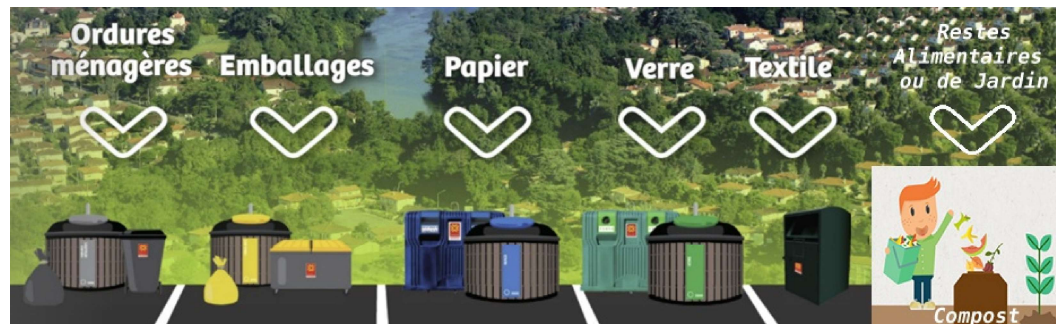
NE PAYEZ PLUS POUR LES AUTRES !

Imaginez que votre facture d'eau ou d'électricité ne soit plus basée sur votre propre consommation mais qu'elle soit identique pour tous ? Vous trouveriez ça injuste, et vous auriez raison. Eh bien, être facturé selon sa propre production de déchets, c'est le fondement même de la redevance incitative. Vous ne paierez plus pour les autres.

Par ailleurs, encore à ce jour, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est calculée sur la même base que l'impôt foncier : elle prend donc en compte la superficie du logement et

son confort, alors même qu'ils n'ont rien à voir avec la quantité de déchets produite par le foyer.

La redevance incitative que l'Agglo mettra en place annule ces critères pour n'en retenir qu'un, beaucoup plus équitable : le volume des ordures ménagères. Chacun paiera en fonction de ce qu'il jette et du niveau de service dont il bénéficie.



LE CALENDRIER

Fin 2022 : pûage des bacs individuels, distribution de badges aux foyers en apport volontaire.

2023 : année test ! Les administrés recevront leur TEOM pour la dernière fois, mais aussi une évaluation de leur redevance simulée en fonction de leur production d'ordures ménagères. Informatrice, elle ne sera pas à acquitter.

2024 : fin de la TEOM et mise en œuvre de la redevance incitative pour tous.

POUR CHAQUE DÉCHET, UNE SOLUTION

Si ce n'est pas déjà fait, adoptez les bons gestes dès maintenant !

TRIEZ les emballages ménagers (sacs/bornes jaunes), le verre (bornes vertes), le papier (bornes bleues)

COMPOSTEZ les biodéchets (restes alimentaires ou de jardin)

DONNEZ vos anciens vêtements (bornes relais / ressourceries)

LIBÉREZ-VOUS des encombrants (retrait gratuit à domicile)

POUR CHAQUE DÉCHET, UNE SOLUTION

Si ce n'est pas déjà fait, adoptez les bons gestes dès maintenant !

Animateurs de tri : 05 53 49 86 87 / 88 - Encombrants : 05 53 01 22 58



Le plan communal de sauvegarde définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de

prévention. Il complète les plans ORSEC de protection générale des populations.

Certaines communes soumises à des risques majeurs localisés ont l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde. Il s'agit des communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) ou d'un plan particulier d'intervention (PPI).

En ce qui concerne notre commune, Castella est concerné par :

- un atlas des zones inondables,
- un PPR « Retrait Gonflement des argiles » approuvé en 2018,
- le risque transport de matières dangereuses par canalisations (gaz) et par transports routiers (RN 21).

Nous devons aussi nous prémunir du risque « tempêtes » ou « orages violents » qui sont de plus en plus nombreux.

Pour ce faire, la mairie va mettre à jour son PCS et fera parvenir à tous les habitants adultes de la commune, 2 questionnaires : un concernant la personne elle-même, le second concernant l'aide humaine ou matérielle qu'elle pourrait apporter. Il n'y a aucune obligation à retourner ce questionnaire, mais il faut savoir qu'il est établi dans le seul but d'aider la population.

Le Plan Communal de Sauvegarde et tous les documents qui y affèrent sont sous la responsabilité du Maire. En début d'année, surveillez votre boîte à lettres.



Projet que beaucoup de nos anciens disaient « Depuis le temps qu'on en parle, je ne sais pas si cela se fera un jour ! ». Il y a eu la partie supprimant les virages de Pujols il y a quelques années déjà, puis récemment la continuité vers le rond-point de la rocade à Villeneuve. Nombreux souhaitaient la partie Artigues et l'arrivée sur Agen pour rejoindre l'autoroute, mais c'est la déviation nommée créneau de Monbalen qui a eu les faveurs des

études. Le tracé validé et confirmé par la déclaration d'utilité publique signé par le préfet en 2015, a fait l'objet d'études terrains. Le coût ayant flambé, passant de 36M€ à 50 M€, on pouvait penser que le projet était tombé dans les oubliettes. Certains élus se sont émus et ne voulant pas laisser échapper des subventions de l'état ont demandé de revoir la copie. Résultat, le projet ne devrait pas coûter plus cher, mais la déviation actuelle de la Croix-Blanche ne passera pas à 2 fois 2 voies. Les expropriations sont presque arrivées à terme, il reste l'avis de certains organismes environnementaux pour finaliser le dossier. Les premiers travaux devraient commencer second semestre 2022. Ce sera long et parfois gênant pour notre quotidien, mais cette fois ce sera une réalité.

ET LA FIBRE ? PATIENCE !



C'est un grand défi au niveau national. L'état s'est engagé pour que chaque foyer, où qu'il soit puisse bénéficier d'une connexion à haut débit. Facile à faire dans les zones denses en population, mais bien moins attractive dans nos campagnes. Pourtant, nous y sommes proches. Les collectivités locales, Département, agglomération, communes se sont jointes à l'état pour financer cet immense chantier. Le département a lancé un

appel à projet et c'est la société Orange qui a obtenu le marché et donc va construire une grande partie du réseau sur le département, l'autre partie sera à la charge de Lot-et-Garonne numérique. Pour Castella, le nord de la commune proche de Saint Antoine sera raccordé par LGNUM, le reste, la plus grande partie, par Orange. Les travaux ont débuté sur notre territoire. Une fois les armoires installées, que l'on appelle nœud optique, la commercialisation pourra commencer.

Nous pouvons espérer qu'en 2023, la prise optique à la maison sera une réalité.

A VOTRE DISPOSITION, CONNAISSEZ-VOUS PANNEAU POCKET ?

Panneau Pocket c'est quoi ? C'est une application mobile d'information et d'alerte qui permet aux utilisateurs de smartphone de connaître rapidement et facilement l'actualité de leur commune favorite et de recevoir des notifications quand il s'y passe quelque chose.

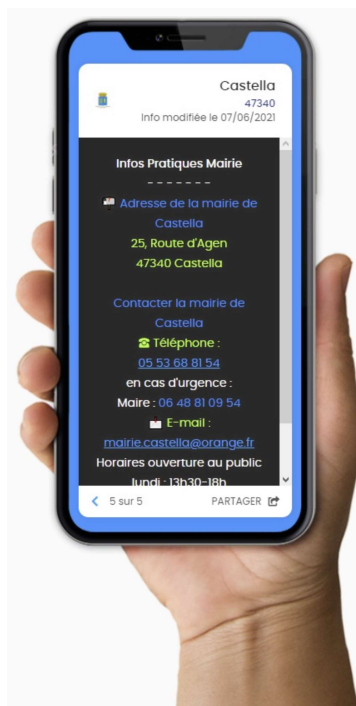
A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, ou en déplacements à l'extérieur de la Commune, toutes les informations et les événements qui concernent la Commune sont toujours à portée de main sur le téléphone.

Comment cela fonctionne ?

La Mairie diffuse en temps réel ses messages de prévention, de risque et d'alerte à la population. C'est l'information qui vient à vous !

Plus besoin de "passer devant le panneau fixe de la Mairie" pour voir les messages. Ils sont toujours dans votre poche. Panneau Pocket est disponible gratuitement et anonymement sur Google Play, l'App Store d'Apple, et sur l'AppGallery d'Huawei. L'application est sans publicité et ne collecte aucune donnée personnelle. Elle fonctionne sans création de compte personnel. L'application est accessible également sur ordinateur pour utiliser la version ordinateur :

<https://app.panneaupocket.com/>



en 2021

TRAVAUX SALLE DES FÊTES

C'est un chantier qui a eu du mal à démarrer, en cause la crise sanitaire, mais nous arrivons à son terme. Deux réalisations distinctes ont été menées conjointement.

La rénovation de l'assainissement car le système de drainage sur un sol argileux n'était plus efficace. Un nouvel ensemble (fosse septique, bac à graisse, filtre compact) a été installé, il ne reste plus qu'à mettre en place une clôture pour sécuriser le site.



Une extension de la salle pour stocker le mobilier, donnant ainsi plus de place dans la salle principale et la salle des associations.



Nous avons marché pour Octobre Rose

Dimanche 24 octobre, en matinée, une bonne centaine de personnes se sont retrouvées sur le parking de la salle des fêtes autour d'un café et de petits gâteaux. S'en est suivie une randonnée familiale de 6 km, jalonnée de rubans roses à la découverte des sentiers de la commune. La matinée s'est terminée

autour d'un apéritif où les participants, venant d'une bonne partie du département, ont pu échanger convivialement. L'objectif était de récolter des dons pour « Action cancer 47 », cette première opération fût un vif succès, nous avons obtenu 700 € de dons.

Les organisateurs remercient chaleureusement tous les participants pour leur implication dans « une rando pour une cause ». Madame le Maire termine par : « c'est un succès pour cette première à Castella, promis, nous ferons mieux l'année prochaine ». Le rendez-vous est donc pris pour octobre 2022.

